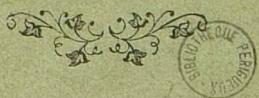


3192

NOTICE SUR BASSILLAC

PAR M. L'ABBÉ LAVIALLE

Chanoine de Saint-Front



PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE

1903

Z
05



Notice sur Bassillac

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

Bassillac est un petit bourg situé sur la rive gauche de l'Isle, à huit kilomètres à l'Est de Périgueux. La commune compte environ de 750 à 800 habitants. Un quart à peu près de son territoire s'étend dans la plaine sur les bords gracieux de l'Isle et de l'Auvézère, et les trois autres quarts sont sur les coteaux qui séparent Bassillac des communes voisines, Boulazac, Saint-Laurant-sur-Manoire, Eyliac.

La paroisse de Bassillac comprenait autrefois celle d'Escoire, située dans la plaine.

Escoire avait été érigée en vicairie en 1534, sous l'épiscopat de Foucaut de Bonneval. Mgr Guillaume le Boux l'ériga en paroisse, par une ordonnance datée du 2 décembre 1677. Les habitants d'Escoire, pour obtenir cette faveur, avaient fait valoir de très bons motifs auprès de l'illustre évêque.

Pour venir à l'église de Bassillac, il leur fallait passer deux fois la rivière qui, en cet endroit, fait un long détour pour aller à la rencontre de son affluent l'Auvézère. Ce passage était rendu très difficile et très périlleux l'hiver, à cause de l'accroissement des eaux. Le baptême des enfants, la visite des malades, la sépulture des morts étaient

PZ 1305

singulièrement contrariées par cette double traversée à faire.

Le premier curé d'Escoire fut M. Gatinogol, prêtre venu du diocèse de Cahors. Jusque-là un vicaire de Bassillac avait exercé le saint ministère dans cette église voisine.

Dans son ordonnance du 2 décembre 1677, Mgr Le Boux s'était servi de cette expression : « Considérant que nous sommes curés primitifs de ladite paroisse de Bassillac (1) » En effet, cette paroisse faisait partie depuis le moyen âge de la mense épiscopale. Elle lui fut unie par le chapitre de Saint-Front en 1276. Les évêques de Périgueux exerçaient donc comme un droit seigneurial sur ce lieu. Nous savons que Frotaire de Gourdon, celui-là même qui construisit le premier la splendide basilique de Saint-Front et qui mourut en 991, avait élevé le château des Roches ou de la Roche-Bassillac, sur les coteaux élevés formant promontoire sur les bords de l'Isle. Ce château fort était destiné à arrêter les nouvelles invasions des Normands dans cette contrée voisine de Périgueux.

Il n'y a pas longtemps, en faisant des fouilles, on a trouvé à l'entrée du bourg de Bassillac, les traces d'un ancien prieuré. Celui-ci devait dépendre du chapitre de St-Etienne de la Cité de Périgueux (2). Car l'é-

(1) La copie de cette ordonnance est dans les notes mss. de M. le chanoine Brugiére, tome VII.

(2) L'emplacement de ce prieuré serait difficile à bien déterminer. Nous croyons qu'il devait être du côté du chevet de l'église et se développer sous les dépendances de la maison actuelle de M. Laroche.

glise de Bassillac, fille de la cathédrale primitive de Périgueux, porte toujours le nom de St-Etienne que lui donna jadis sa mère. C'est sans doute pour cela, aussi, qu'au XVII^e siècle, en 1675, un des chanoines de Périgueux, Pierre de Mére-dieu, remplissait les fonctions de curé de Bassillac.

Eglise

L'église de Bassillac était tout d'abord purement byzantine. Il reste encore une coupole sous le clocher qui s'élève au milieu du transsept. Un simple coup d'œil jeté à l'intérieur de l'édifice suffit pour reconnaître la place occupée jadis par deux autres coupoles au-dessus des énormes piliers qui forment les deux travées jusqu'à la porte d'entrée. L'église ayant été ruinée en grande partie, à l'époque des guerres de religion, fut restaurée et agrandie. On y ajouta quatre chapelles latérales occupant la largeur des travées. De cette façon, la nef principale est devenue plus spacieuse mais presque carrée : elle mesure en effet dix-sept mètres sur quinze, tandis que le transsept et le sanctuaire ont 12^m50 de longueur sur 6^m50 de largeur. Sa longueur totale, en y comprenant l'épaisseur des murs, dépasse 30 mètres. Elle a une superficie de 336 mètres carrés, et pourrait contenir au moins un millier de personnes.

Les quatre chapelles étaient dédiées à la Sainte Vierge, à Saint Joseph, à Saint Etienne, et à Saint Jean-Baptiste. Il existait aussi une chapelle en l'honneur de Saint Michel, appartenant à la famille Eyrraud. Sur le côté Nord de l'église on aperçoit les traces d'un

édifice détruit : c'était là probablement la place de la chapelle Saint-Michel.

Les fenêtres ouvertes dans les chapelles latérales sont grandes et répandent une lumière abondante dans l'édifice. Chacune est divisée par un meneau soutenant deux arcs à plein cintre et terminé par un œil-de-bœuf. Les fenêtres du transept et du sanctuaire sont au contraire longues, étroites et irrégulièrement situées sous les grands arcs de la coupole, comme aux XI^e et XII^e siècles.

Le maître-autel en bois sculpté est un autel de la Renaissance. Il vient d'être redoré avec soin par M. l'abbé Pourteyrou lui-même, curé actuel de Bassillac, et qui emploie une partie notable de son temps à orner et décorer son antique église.

Malheureusement, ce maître-autel n'avait pas été fait pour Bassillac : il a été acheté par M. Gironella pendant son ministère dans cette paroisse. Cet autel aurait, dit-on, appartenu à l'église de Chantérac. Les sculptures du retable représentent la décollation de St-Jean et le baptême de Notre-Seigneur. Il eût été à désirer que le sujet principal se rapportât à St-Étienne.

La façade de l'église n'offre rien de bien remarquable. Elle a été remaniée plusieurs fois. La voussure de la porte est formée par plusieurs archivoltes sans aucun ornement : c'est la partie de cette façade la plus ancienne. Le reste est du style de la Renaissance. Une rosace sans aucun rayon est au milieu du mur. Outre la porte principale à l'ouest, il y a, à l'intérieur, une porte dans le

mur du midi donnant accès dans une petite tour par laquelle on monte jusqu'au clocher.

La vieille cloche de Bassillac avait été fondue en 1688. Elle pesait 400 livres.

Son inscription était la suivante :

*Maria, sancte Stephane, ora pro nobis.
Fr. de Montrond, parin ; Morili Hieras de-
moiselle, marene (1).*

Elle a été refondue tout récemment. Une deuxième cloche, beaucoup plus volumineuse, a été acquise par la population en 1895. Les sons de ces deux cloches, l'un grave, l'autre plus aigu, plus argentin, s'harmonisent d'une façon très agréable à l'oreille.

La petite cloche actuelle pèse 1.100 livres. Elle porte l'inscription qui suit :

Je m'appelle MARIE-LOUISE,
Sa Sainteté Léon XIII pape,
Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Périgueux,
A. Gironella, curé de Bassillac,
G. Laroche, maire,
Parrain : G. Courtey,
Marraine : M. Mazière,
Emile Vauthier, fondateur à St-Emilion (Gironde),
L'an 1895.

Les ornements qui la décorent sont : une Vierge en buste, un Sacré-Cœur, une croix latine.

La grosse cloche a un poids de 1.800 livres. Elle porte sur son revêtement extérieur une Vierge, les images de saint Pierre, de saint Paul et une croix. Il est à regretter que saint Etienne, titulaire de l'église, ne

(1) Notes ^{mss} de M. le chan. Brugière.

soit mentionné dans aucune des deux. La deuxième inscription est ainsi conçue :

Je m'appelle MARIE-MADELEINE,
Sa Sainteté Léon XIII pape,
Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Périgueux,
A. Gironella, curé de Bassillac,
G. Laroche, maire,
Parrain : M. Mazière,
Marraine : M. Loubet,
Etaient conseillers de la Fabrique :
MM. G. Courtey, J. Bouchard, M. Guy,
M. Mazière et G. Conte,
Em. Vauthier, fondeur à St-Emilion,
L'an 1895.

Sur le mur du nord, à l'extérieur de l'église, on aperçoit une ancienne porte à moitié enfouie sous le sol. Elle est ornée d'un simple tore qui entoure les montants. On l'appelle encore la porte de *Rognac*. Les seigneurs de Rognac avaient, en effet, leur château dans la plaine ; quand ils venaient à l'église de Bassillac, ils devaient entrer par cette porte à laquelle leur nom est resté attaché.

Presbytère.

L'ancien presbytère de Bassillac fut vendu à l'époque de la Révolution. L'acte de vente est conservé aux archives départementales à Périgueux : il est daté du 16 Messidor, an IV. L'adjudicataire fut Pierre Tronche, qui l'acheta neuf cents livres. Le nouveau presbytère situé à la droite de l'église, quand on regarde sa façade, est adossé au terrain montant d'un coteau : il fut bâti en 1852.

Curés de Bassillac.

Les curés qui ont desservi l'église de Saint-Eienne de Bassillac sont nombreux. Ils sont

loin d'être tous connus. Le plus ancien dont le nom nous est resté est de la fin du xv^e siècle.

Etienne Eyxandi, capellanus seu rector de Bâilhaco, 1498.

Voici les noms retrouvés dans les *registres paroissiaux*, à partir de la fin du XVII^e siècle :

Babiard, 1670-75.
Pouyaud, vicaire, 1672.
Pierre de Méredieu, 1675.
Pierre Eyraud, prêtre, 1675.
Spinouze, vicaire perpétuel, 1676.
Elie Nadal, v. p., 1688.
Pierre Malhier de C., 1703-1723.

M. Chabannes, curé de Bassillac lorsque survint la Révolution, fut un des prêtres assermentés; il émigra et mourut en Espagne.

Pierre Bellac, ex-vicaire (Antonne), 1803.
Rudeau, ex-religieux, 1803.
Lassaigne, 1812-1814.
Gilles-Lagrange, 1814-1819.
Pertus, 1824-1825.
Roux, 1831-1832.
Berger, 1836-1840.
Bousquet, 1854-1857.
Dussutour, 1857-1858.
Gironella, 1858-1899.
Pourteyrou, 1899.

Nous l'avons dit déjà, M. de Méredieu était chanoine de Saint-Front et en même temps recteur de l'église de Bassillac.

M Berger était veuf lorsqu'il entra dans les saints ordres. Il laissa les plus précieux souvenirs dans la paroisse et mourut le 12 novembre 1840.

M. Dussutour avait été professeur au petit séminaire de Bergerac; il ne fit que passer à Bassillac et fut bientôt après curé de Chantérac.

M. Gironella était venu de l'Espagne : il fut quelques années aumônier de la famille de Damas, au château d'Hautefort. Il resta curé de Bassillac quarante-un ans. Par ses soins, grâce au dévouement du Conseil de Fabrique, qui souscrivit la somme de mille francs, grâce à la générosité de la population, le clocher, en 1876, commença à s'élever plus haut, plus hardi dans les airs.

Maires de Bassillac

Voici les noms des maires de la commune depuis le commencement du XIX^e siècle :

Dauriac (Victor-François), 1803.
D'Abzac de Ladouze (Louis), 1812.
Deshélies Lajobertie, 1816.
Chabrier de Lajobertie, 1820.
Laroche (Jean-Baptiste), 1831.
Laroche (Georges), 1884.

Châteaux

Les châteaux de Bassillac sont ceux des Roches, de Rognac et de Goudeau.

1^o Le château des Roches, ou de la Roche-Bassillac, est aujourd'hui entièrement détruit. On n'en voit plus aucune trace sur son ancien emplacement. Il avait été bâti par l'évêque de Périgueux Frotaire de Gourdon : « Revenous à l'Évêque Froterius, dit le P. Dupuy, qui craignant les ordinaires inondations des Normans sur le Périgord, s'visa de faire bâtir plusieurs fortes places dans son diocèse et domaines de son évêché, pour être des lieux de refuge et asseurance pour les siens, et d'obstacle aux étrangers ; ce sont les cinq châteaux d'Agouac, de Croniac, d'Auberoche, la Roche-Saint-Christophe, et la Roche de Basillac. De là nous con-

cluons comme sans répugnance il jouissait du grand revenu de son évêché. Le Roy favorisant son zèle pour arracher de la noblesse le bien auparavant usurpé." (*L'Etat de l'église du Périgord*. Edition 1716, t. 1, p. 211).

On voit quelques maisons en retrait sur le plateau des Roches : c'était là que devaient être les dépendances de ce château-fort.

Celui-ci était admirablement situé sur un point stratégique, à l'extrémité d'un côteau s'avançant dans la plaine, à un kilomètre de Bassillac. Il dominait de grands rochers descendant à pic dans la rivière de l'Isle. En cheminant sur le plateau des Roches, le touriste a devant lui un superbe panorama. Il découvre d'un seul regard une foule d'objets qui l'intéressent. A sa gauche, il entrevoit la ville de Périgueux, les dômes majestueux de Saint-Front ; devant lui, la rivière décrit, dans la plaine, de longs circuits ; au-delà du lit de la rivière, il voit les limites des communes de Trélissac, d'Antonne et d'Escoire. Sur ces territoires voisins, il distingue aisément le grand château moderne de Trélissac, où habite la famille Magne ; Cavillac, où Mgr Dabert, évêque de Périgueux, avait fixé sa résidence d'été ; Murat, qui appartenait jadis à Hélie de Biran. A sa droite, il reconnaît aisément le château de Trigonan, le château des Bories, où habitait naguère le marquis de Saint-Astier ; Charreras, Antonne avec son clocher tout neuf.

2^e Près du château des Roches, se dressait jadis le château de Goudeau. Celui-ci avait la même origine que le premier : il n'était séparé du château des Roches que par un

vallonnet en entonnoir, qui descend en pente rapide vers l'Isle. Sur ses ruines, M. Gabriel Courtey, ancien banquier à Périgueux, acquéreur de cette jolie propriété depuis 1873, a fait éléver une superbe habitation, d'où la vue s'étend au loin vers Excideuil et Thiviers. Goudeau fut longtemps le manoir d'une branche de la famille d'Abzac de La Douze.

3^e Enfin dans un îlot, sur le bord de la rivière, est encore debout le vieux château de Rognac. La porte fortifiée est entre deux tours encore assez bien conservées. Les eaux de l'Isle continuent à circuler autour des vieilles murailles à moitié restaurées. Il ne faut pas le confondre avec le château de Croniac, bâti par Frotaire de Gourdon en 980, non loin de Saint-Astier, à l'ouest de Périgueux (1). Rognac appartint longtemps à la famille de Tricard : il passa, par contrats de mariages, aux familles Cugnac et de Bayly. Cette dernière le possédaient encore à la Révolution. L'acte de vente est aux archives de la Dordogne (série R. 547 n° 42). La vente des biens de Rognac et de Trigonan fut faite le 21 pluviose an II. Le dernier propriétaire était Henri Bayly. L'adjudicataire fut Pierre Dauriac, dit Benony, qui acheta ce domaine pour 40,300 livres. Après la révolution, le château de Rognac a été successivement possédé par MM. de Bellisle, Amont, Lalande, Grellety. Cette dernière famille l'occupe encore.

(1) *Semaine Religieuse*, année 1895, M. René Bernaret. *Tournées pastorales*, article Agonac, p. 93.

**Curiosités ou antiquités
de Bassillac**

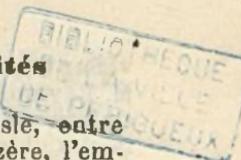
On montre dans la plaine de l'Isle, entre Rognac et l'embouchure de l'Auvézère, l'emplacement d'une ville gauloise appelée la *ville de Boulogne*. On y a trouvé ça et là des tuiles à rebord, des médailles, des monnaies romaines. Il y a même des vestiges d'un pont de pierre, semblable à ceux qu'on rencontre de distance en distance sur les bords de l'Isle, à Périgueux et ailleurs et qui rappellent le passage des troupes romaines dans les Gaules.

Au-dessous du château de Goudeau, sur les bords de l'Isle, se trouve une curiosité historique d'un autre genre.

Dans l'épaisseur des rochers qui longent la rivière, on voit une série de loges creusées de main d'homme, dans lesquelles on aperçoit des cavités bizarres ressemblant, mais de très loin, à des auges, à des placards. Il y a même quelques ouvertures creusées en forme d'anneau dans le rocher qui auraient pu servir à attacher des animaux. « On croit, dit M. Maurice Féaux (1), que ces chambres datent de l'époque des invasions anglaises : dans la partie encore existante on voit des auges, des cloisons, des fenêtres ; elles rappellent celles qui existent sur les bords de la Vézère, en face de Tayac, dans les grands rocs appelés autrefois *Sous-le-Fort*. »

Nous acceptons volontiers cette date, la préférant de beaucoup à celle du prétendu homme préhistorique.

(1) *La station néolithique des roches de Goudeau, p. 5 note.*



Sur le plateau des Roches et de Goudeau, M. Raymond Courtey découvrit naguère une station assez curieuse de si' ex. semblable à la station d'Écornebœuf, de Taboury, dont les nombreux spécimens sont allés enrichir les musées de nos amateurs et de nos villes. Dans cette station récemment exploitée on a trouvé, d'après M. Féaux, « des haches préparées pour le polissage, des haches et hachettes polies, des grattoirs de types divers, des poinçons, forets ou tarauds, des scies, des ciseaux, des retouchoirs, ... des percuteurs, des pointes de flèches en forme de feuille... enfin de trop rares pointes de lances (1) ».

Toutes ces curiosités donneraient raison, nous semble-t-il, à M. de Taillefer qui voulait que Bassillac dût son nom à la langue grecque (2). Nous ne discuterons pas ici sur l'étymologie de ce nom de lieu ; acceptons celle qui nous est proposée et disons que cette localité est bien digne de son nom : *maison du roi, maison seigneuriale*.

Villages de Bassillac

Il y aurait encore plusieurs choses intéressantes à dire sur les villages groupés autour du bourg de Bassillac pour former avec lui une même commune. Donnons-en au moins les noms dans l'ordre alphabétique. Inutile d'avertir que ces noms ont souvent changé d'orthographe. Les voici : 1 Les Granges, 2 La Bleynie, 3 Les Bordes, 4 Boulogne, 5 Chabane 6 Caillauguet, 7 Chabroulie, 8 Combaloux, 9 Crouzen (grand et petit), 10 Dangout, 11 Faucherie, 12 Fonduzerche, 13 Fos-

(1) *Ibid.* p. 6.

(2) *Basileus*, roi.

ses, 14 Guéraida 15 Goudeau, 16 Jarjalesse, 17 Lacpayaut, 18 Lavalade, 19 Lafarge, 20 La Frontie, 21 La Boutonne, 22 Les Cabannes, 23 La Clavelie; 24 La Plaine, 25 La Grave, 26 Lesparay, 27 La Roquette, 28 Magrès, 29 Meycourby, 30 Merlhes, 31 Monferrier, 32 Mervinas, 33 Pradou, 34 Planège, 35 Puysorbier, 36 Pinzac, 37 Pouyet, 38 Puyloriol, 39 Quatre-Chemins, 40 Rognac, 41 Petit-Rognac, 42 Sannars, 43 Singlou, 44 Le Tuquet, 45 Les Vicariées.

Le village de Meycourby était le lieu d'origine de la famille du même nom.

Parmi tous ces noms, plusieurs commencent, comme en beaucoup d'autres endroits en France, par les monosyllabes *Pey*, *Pouy*, *Mont*. C'est là une désignation de lieux plus ou moins élevés. Les points les plus hauts de la commune sont Monferrier, Merlhes, La Bleynie, Puysorbier, Meycourby, Le Pouyet (*Poyetum*, Petit puy, petite élévation). On voit de très jolies maisons bourgeois, des chalets modernes, dans ces différents endroits : au Pouyet, la belle maison de la famille Laronde : à Mouferrier la maison de M. Rafaillac; à Boulogne, celle de M. Lacoste; à Merlhes, celle de M. Arnal; à Meycourby, la gracieuse habitation de M. Bonnet; à la Boutonne, celle de Mlle Duvalaix; enfin au Crouzen, celle de M. Chapotel. Partout sites variés, riants paysages, charmilles, bosquets autour des maisons et bois un peu rares sur la cime des collines.

Bassillac à l'époque de la guerre des Croquants (1594)

Dans un extrait du *Livre noir* du Consulat de Périgueux, copié par Leydet et Prunis

Bibl. nat., t. XIII) et reproduit dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, par M. de Roumeyoux (Tome XI, p. 487-491), Bassillac est plusieurs fois mentionné à propos de la révolte des Croquants. Pourquoi ne citerions-nous pas ici les passages relatifs à cette localité, en laissant au style la naïveté et la saveur du temps?

En ladite année (1594), le peuple du plat pays de Limousin et de Périgord se leva et prit les armes, disant qu'on l'avoit trop oppresé de subsides, de façon qu'on avoit fait à Bergerac, à Grignols, Exideuil et autres lieux, plus de deux cents paysans prisonniers pour les tailles. Les gentilshommes les faisoient travailler à leurs héritages sans les payer, ce qu'ils ne vouloient plus souffrir, et, pour l'empêcher s'assemblent en plusieurs lieux du Périgord, en diverses fois, au nombre de douze à quinze mille hommes, et les paroisses qui étoient commandées qui ne se tenoient au lieu de l'assemblée, le peuple alloit sur ce lieu les ravager, arracher les vignes, les bleds, etc., et s'approchèrent de plusieurs maisons de gentilshommes pour les assiéger, lesquels furent contraints de composer avec eux et de leur octroyer une partie de ce qu'ils demandoient.

Le 15 may, une partie dudit peuple du plat pays qu'on appeloit Croquants ou Tard-advisés, s'assembla près d'Atur, au nombre de quinze mille hommes ou environ, vinrent ce dit jour, jusque près Saint-Georges, ou estant renvoyèrent en cette ville (Périgueux) vers M. le Maire, un nommé Lavergne et un nommé Gelin de St-Sever, lesquels disoient avoir charge dudit peuple, proposer ce qui les avoit induits à s'eslever.

Le maire de Périgueux, Raymond Girard de Langlade, ayant connu le but de ce soulèvement, refusa de prêter les canons de la ville. Les troupes se dirigèrent sur Grignols,

et obtinrent la délivrance des prisonniers enfermés dans le château.

Il y eut rassemblement de Croquants à Excideuil, à Trélissac, Champcevinel. La ville de Lisle fut prise ; les soldats, qui gardaient le château, furent chassés. D'après Palma-Cayet (*Chronologie novenaire*, livre VI), ces troupes victorieuses se rendirent près de Bergerac, à la Boule, où se trouvèrent rassemblés près de quarante mille hommes, les uns armés, les autres presque nus et presque tous sans chausses ni souliers.

M. de Bourdeille fut en personne leur remontrer leur faute et leur fit lever la main qu'ils n'entreprendroient rien contre le service et l'autorité du royaume ; mais ils ne tiennent guère leur promesse, car excitéz par La Saigne, ils menaçoint de s'emparer de Périgueux, de détruire la noblesse et d'être francs de tout ; les métayers mêmes levoient la tête contre leurs maîtres, surtout aux paroisses de Bassillac, St-Laurent et autres près de la ville, où leur brutalité fut telle qu'ils entreprirent plusieurs fois arrêter les vivres qu'on portoit en la ville.

Un arrêt du parlement de Bordeaux enjoignit à M. de Bourdeille, sénéchal et gouverneur du Périgord, de réprimer par force « ces émotions ».

M. de Bourdeille s'entendit avec le maire (de Périgueux) et les consuls pour aviser aux moyens de faire cesser pacifiquement les troubles ; il fut convenu avec les chefs insurgés, La Saigne (notaire de Ladouze) et autres, qu'ils auroient pour s'entendre une entrevue au château de Crognac (8 août) ; le maire leur adressa des remontrances par lesquelles il leur faisoit voir les dangers auxquels ils s'exposoient de se révolter ainsi contre le pouvoir du royaume et contre la sûreté de la ville, que s'ils avoient à se

plaindre, ils n'avoient qu'à envoyer des députés vers le roy pour luy porter leurs plaintes.

Le mardi 19 aost, un siège eut lieu à Négrondes, où 1,200 arquebusiers s'étaient barricadés. M. de Bourdeille les attaqua avec 8 à 900 hommes de pied et 140 chevaux. Les assiégés furent aisément pris ; ils triraient tous à la fois ; ils abandonnèrent leurs barricades.

Il n'y eut pas de paysans tués, parce qu'à la foule ils s'étoient retirés dans la ville et dans une vieille tour carrée, dont le lendemain ils sortirent, s'étant rendus à discrédition, qui fut celle que tous furent désarmés et deux chefs pendus.

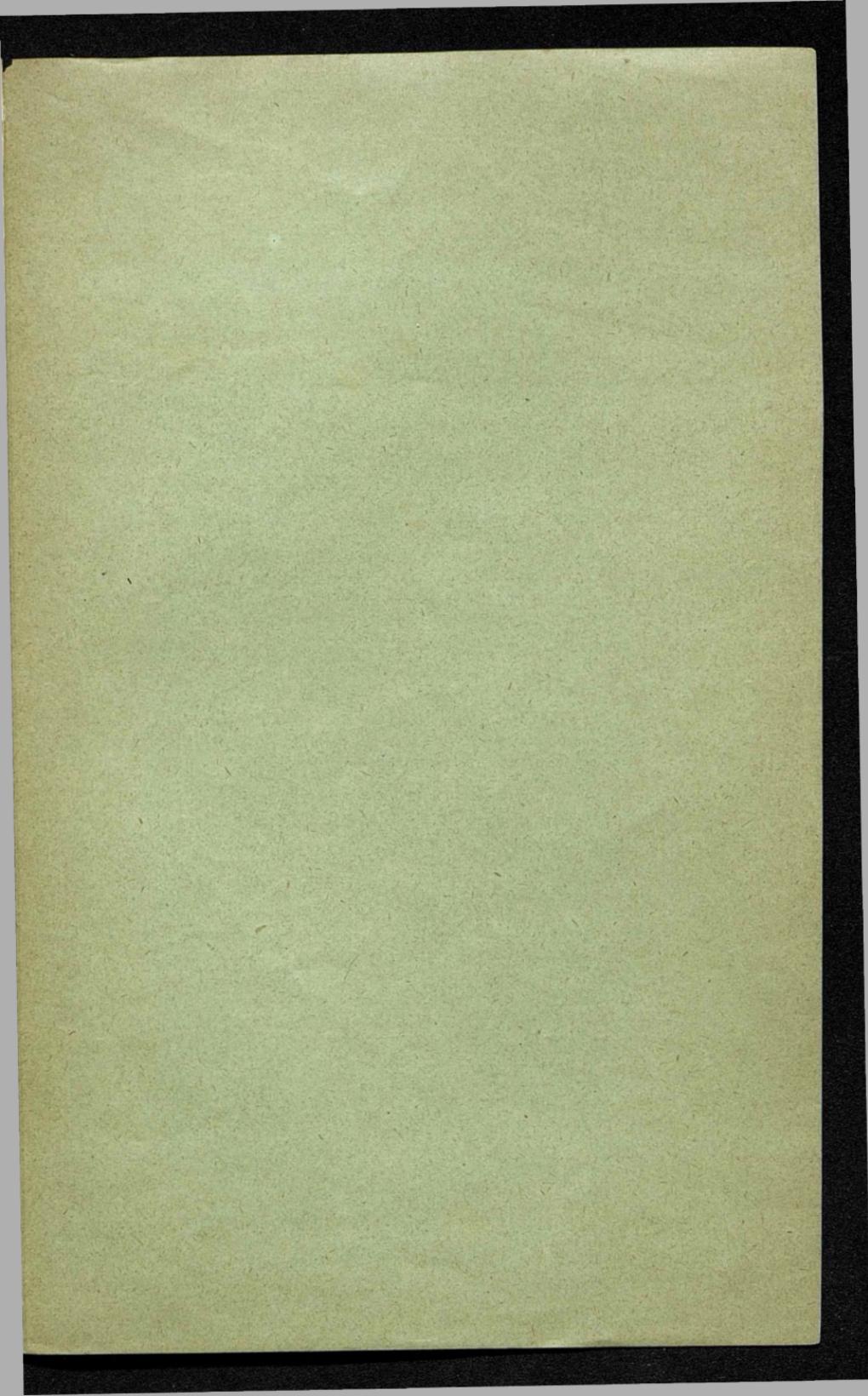
Le lendemain (20 aost), M. de Bourdeille séjourné vers Sorges, de là vers Sarliac et Bassillac, qui avoient été abandonnés.

Un autre combat eu lieu, le 21 aost, à St-Crépin. Il mourut cent ou cent vingt paysans du côté des assiégés. Du côté du sieur de Bourdeille mourut seulement le jeune sieur de Longac de La Barrière, âgé de 18 ans, et un autre gentilhomme appelé La Flolie.

Le reste de ce peuple et ceux qui étoient dans le bourg de Saint-Crépin, favorisés de la nuit, se retirèrent de ça et de là ; ce fut la fin de ce grand soulèvement, qui avoit fait voir aux champs plus de quinze mille hommes.

Le lecteur a pu saisir le rôle que Bassillac joua dans cette guerre des Croquants.

Un autre soulèvement du même genre eut lieu à partir de l'année 1636. Il se porta, en Périgord, vers Bergerac et quelques bourgs du Sarladais. Bassillac n'y eut aucune part.



P
13